



Règlement du Concours Photo – « Les plus beaux sentiers du Morbihan »

Article 1 – Organisateur

Le concours est organisé par la FFRandonnée Morbihan, dans le cadre du **Festival Photos « Regards de voyageurs »** qui se tiendra les 25 et 26 octobre 2025 à l'Espace 2000 à Grand-Champ.

Article 2 – Thème

Le thème du concours est :

« Les plus beaux sentiers du Morbihan »

Les photos doivent mettre en valeur les paysages, ambiances et particularités des sentiers de randonnée du département.

Article 3 – Conditions de participation

Le concours est gratuit et ouvert à tous (licenciés FFRandonnée ou non).

Chaque participant peut soumettre jusqu'à 3 photos maximum.

Les photos doivent être originales, non retouchées (aucune modification numérique, filtre ou montage ne sera accepté).

Les photos doivent avoir été prises dans le Morbihan.

Article 4 – Modalités d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 3 octobre 2025 à minuit.

Les photos doivent être envoyées par mail à : [adresse email à préciser]

Le mail doit contenir :

- Nom et prénom du participant
- Titre de chaque photo
- Lieu de prise de vue
- Statut : licencié FFRandonnée ou non

Article 5 – Sélection et votes

Un jury composé de licenciés FFRandonnée sélectionnera les 10 photos finalistes.

Le vote du public aura lieu pendant le Festival Photos de Grand-Champ.

Le ou les gagnants seront annoncés lors du festival, le 26 octobre 2025.

Article 6 – Récompenses

Les gagnants recevront des lots offerts par la FFRandonnée Morbihan et ses partenaires.

Article 7 – Droits d'utilisation

En participant, les auteurs autorisent la FFRandonnée Morbihan à utiliser leurs photos à des fins de communication (site web, réseaux sociaux, affiches...), en mentionnant leur nom.

Article 8 – Responsabilité

L'organisateur se réserve le droit de modifier ou d'annuler le concours en cas de force majeure ou de participation insuffisante.